

 **Toute information mentionnée engage votre responsabilité**
Merci de nous adresser les copies des justificatifs des sommes que vous indiquez

EXPEDITEUR	DESTINATAIRE
SAS GEFI 41 Chemin du Vieux Chêne 38240 MEYLAN ☎: 04.76.54.63.84 📠: 04.76.01.02.44 e-mail : bic@gefieurefi.fr	

RENSEIGNEMENTS UTILES (si modification en 2019)

Téléphone : ____/____/____/____/____/____ Mobile : ____/____/____/____/____/____

E-mail :@.....

Adresse :
.....

Situation familiale : mariage, pacse, divorce, décès, autre) :

Résidences :

CHANGEMENTS INTERVENUS EN 2019

Avez-vous vendu en 2019 un de vos appartements en location meublée dont nous avons la gestion ?
 OUI NON :

Si oui, nous joindre obligatoirement l'acte de vente, si vous possédez plusieurs locations meublées merci de nous préciser laquelle a été vendue :

Au cours de l'année 2019, avez-vous acheté ou mis en location un appartement (autre que celui désigné ci-dessus) destiné à la location meublée ou avez-vous meublé un appartement précédemment loué vide ? :

OUI NON :

Si vous souhaitez nous en confier la gestion fiscale merci de nous joindre :

- 1 copie de l'attestation d'achat mentionnant le prix,
- 1 copie du bail commercial ou contrat de location,
- La copie de facture(s) de mobilier ou estimation,
- la copie des frais d'acquisition (frais de notaire - commission d'agence)


L'ensemble de vos locations meublées doit être regroupé auprès d'un même centre d'impôt sur la même liasse fiscale.

Il convient de nous adresser une copie, de votre bail commercial ou de votre mandat de location s'il arrive à terme avant le 31.12.2019 ou courant 2020, ou si vous avez changé de gestionnaire locatif.

Si vous cessez définitivement votre activité de location meublée, nous en préciser la date exacte : ____/____/____/

IMPORTANT : CES INFORMATIONS PEUVENT ENTRAINER DES MODIFICATIONS DANS L'ETABLISSEMENT DE VOS DECLARATIONS FISCALES.

TVA – Paiement en 2019

 **En cas de changement de compte bancaire, veuillez nous adresser votre nouveau RIB afin d'informer l'administration fiscale et d'opérer les modifications sur votre compte fiscal.**
Si vous avez eu un rejet de prélèvement de TVA, merci de nous en informer.

Il convient de nous faire parvenir les copies des justificatifs de l'ensemble des sommes que vous indiquez.

LOYERS ENCAISSES (OU NON) Période du 01.01.2019 au 31.12.2019

Nom de la résidence	Loyers TTC prévus	Loyers appartement encaissés TTC	Loyers parking encaissés (TTC)	Charges locatives encaissées (TTC)	Loyers (occupation personnelle (TTC))*

* Une valorisation du loyer "nature" doit obligatoirement être déclarée merci de compléter la case « LOYERS NATURE » ci-dessus (sauf dans le cas où vous vous acquittez de votre loyer lors de votre séjour).

Si vos appartements ne sont pas destinés à la location durant l'année entière, merci de nous indiquer le nombre de semaines de location :

CHARGES DEDUCTIBLES AU TITRE DE 2019

* Nous ne pouvons déclarer la TVA sur les charges que si vous nous fournissez les copies des factures la mentionnant.

Les factures doivent mentionner votre nom, l'adresse du meublé, la date du ou des paiements.

(Les tickets de caisse ne sont pas des factures – un tableau récapitulatif n'est pas un justificatif).

1- Les Honoraires	Montant (TTC)
GEFI (il n'est pas nécessaire de les renseigner ni de joindre la facture)	Pris en compte automatique
Cotisation (OGA) joindre copie de la facture	
Commissions (agence par exemple - joindre copies des décomptes ou factures)	

2- Taxes et charges	Montant (TTC)
CFE / Cotisation Foncière des Entreprises (copies les 3 pages) : Vous avez obtenu un dégrèvement de la CFE <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI si oui quel montant€	
Taxe foncière (joindre copie de l'avis recto verso) Avez-vous sollicité et obtenu le remboursement de la Taxe sur les ordures ménagères (voir votre bail commercial) : <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI si oui quel montant€	
Contribution à l'audiovisuelle : montant payé en 2019€. Déterminez-vous, dans votre meublé, un ou plusieurs téléviseurs : <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI nombre de TV <input type="text"/>	
Charges de copropriété - fonds de prévoyance : merci de nous adresser les copies de toutes les pages et aussi celles où apparaissent vos paiements de l'année 2019 (et la TVA déductible).	
Frais d'entretien divers / Travaux de rénovation (joindre copies des factures).	
EDF + Télécom + Eau : (joindre copies des factures).	
Assurance propriétaire non occupant / assurance habitation : (joindre copies des factures).	
Autres / Divers (joindre copies des factures).	

3- Frais bancaires	
Intérêts d'emprunt + assurance invalidité décès (joindre copie de l'échéancier ou l'attestation de la banque)	
Capital restant dû au 31.12.2019 : En cas de renégociation de votre prêt, il convient de nous faire parvenir la copie du nouvel échéancier	

4- Déplacement	
Si vous faites le choix de déduire les frais réels merci de joindre les copies des justificatifs Si vous faites le choix de déduire des frais sans justificatifs , veuillez nous indiquer : Kms parcourus : Puissance chevaux fiscaux : Diesel ou Essence ou GPL (Distance qui vous sépare de votre location (1 aller/retour - barème des frais de carburant)	

Veuillez nous adresser une copie complète de votre avis d'imposition de 2019 (basé sur les revenus de 2018), afin de vérifier le ou les montants des déficits imputés, les réductions dont vous pourriez bénéficier ; à défaut, nous ne pourrions pas effectuer les vérifications nécessaires et nous ne pourrions en être tenus pour responsables.

Date :

Signature :